



Insulte et humiliation au travail

Par **alialina**, le **10/02/2011** à **10:30**

Bonjour,
Hier, je travaillais tranquillement dans mon bureau quand l'épouse du gérant (associée à 49%) est entrée et a demandé à me parler.
Elle m'a dit que je sens mauvais et que je dégage des odeurs désagréables, elle a ajouté également que mon bureau sent aussi mauvais et que tout cela est peut-être dû à mon alimentation peut-être trop épicée car les "pores de la peau se dilatent et dégagent des odeurs insupportables. (je suis d'origine maghrébine)
Selon elle, "si les autres ne peuvent pas me le dire" elle se doit de le faire en tant qu'associée de l'entreprise et qu'il est inutile de camoufler ses odeurs avec du parfum, qu'il faut donc que je fasse quelque chose.
Je suis profondément choquée par ces propos et je ne lui ai pas répondu car je ne m'attendais pas à de tels propos d'autant plus que je n'ai jamais travaillé avec elle directement, mais juste un simple bonjour de loin ou une rapide poignée de main de salutation. Les seules fois que j'étais en contact avec elle étaient par téléphone ou mail uniquement.
Je suis allée chez le médecin qui m'a immédiatement mise en arrêt car j'étais dans un sale état. Il trouve ces propos discriminatoires.
J'ai envoyé un mail au gérant avec lequel je travaille directement.
Ces propos m'ont vraiment vexée et je me suis sentie humiliée et quand j'y repense je verse des larmes car cela est insultant.
Avez-vous des conseils à me donner?

Par **P.M.**, le **10/02/2011** à **11:27**

Bonjour,
Il faudrait savoir si cette personne est salariée de l'entreprise et/ou figure dans l'organigramme ainsi que si cela s'est produit devant témoins...

Par **alialina**, le **10/02/2011** à **13:28**

Le problème est qu'elle m'a dit tout cela alors que j'étais seule dans mon bureau et elle a fermé la porte derrière elle.
Elle est actionnaire à 49% du groupe mais ne figure en aucun cas dans l'organigramme de la société du groupe pour laquelle je travaille.
Je suis l'assistante du gérant qui est donc son mari. Je m'occupe de son agenda ainsi que des actions commerciales de la société.
Ce mois-ci j'ai obtenu une prime de performance équivalente à mon salaire net dû au Chiffre d'affaire généré grâce à mon travail, j'ai ramené beaucoup de clients.
Cordialement,

Par **P.M.**, le **10/02/2011** à **13:33**

Donc cette personne n'a aucun pouvoir sur vous et doit se dispenser de toute remarque désobligeante voire pire...
Vous pourriez le faire savoir à l'employeur au besoin par lettre recommandée avec AR...